



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

abattoirs

Question au Gouvernement n° 2677

Texte de la question

ABATTOIRS INDUSTRIELS DE LA MANCHE

M. le président. La parole est à M. Philippe Gosselin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Gosselin. Ma question s'adresse au ministre de l'agriculture, et j'y associe mes collègues Thierry Benoit et Guénaél Huet. En opposition au ministre du travail qui évoquait des « signaux de reprise », je peux vous dire que dans la Manche, les signaux ne sont pas vraiment à la reprise. Après Areva la semaine dernière, ce sont désormais les Abattoirs industriels de la Manche – AIM – et le site de Sainte-Cécile qui sont en alerte, en alerte rouge.

Plus de deux mois après le placement en redressement judiciaire d'AIM, l'inquiétude est en effet à son comble. Les repreneurs potentiels du site de Sainte-Cécile ont tour à tour jeté l'éponge. Ce week-end, le dernier entrepreneur en lice s'est totalement retiré. Monsieur le ministre, près de 400 emplois directs pourraient disparaître. Tout un territoire serait vraiment sinistré.

Les entreprises susceptibles de reprendre AIM ont besoin de garanties. Les collectivités locales – département et région – sont très actives sur le sujet, mais elles ne peuvent tout faire.

Si les entreprises d'abattage vont si mal, c'est qu'elles souffrent d'un énorme déficit de compétitivité face aux abattoirs allemands et espagnols notamment. En cause, bien sûr, les charges sociales qui, en France, sont lourdes, beaucoup trop lourdes. En cause également, en amont de la filière, la disparition des élevages porcins, qui aboutit à une réduction des volumes pour les abattoirs. Les producteurs de porc ont vu s'envoler les coûts de production. Et que dire des normes importantes qu'on leur impose, et qui requièrent de très lourds, de trop lourds investissements !

Les éleveurs sont en grande difficulté en amont, les abattoirs le sont forcément en aval. C'est aussi cette équation qu'il faut résoudre, cette difficulté structurelle de compétitivité qui décourage les repreneurs potentiels d'AIM. Monsieur le ministre, nous sommes tous mobilisés : les salariés, dont le sens des responsabilités leur a fait reprendre le travail, les industriels, les producteurs et bien sûr les élus. Cependant, pour AIM, ses 400 salariés et leurs familles, chaque minute compte.

Monsieur le ministre, l'État est-il à nos côtés, pouvons-nous compter sur lui, pouvons-nous compter sur vous, et comment ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, vous évoquez aujourd'hui la situation d'AIM. Cela fait plus de six mois - six mois ! - que nous travaillons pour trouver une solution de reprise. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Philippe Gosselin. Sans grand résultat, malheureusement !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Pour trouver une solution de reprise, il faut être capable de mettre d'accord l'ensemble des parties prenantes.

Vous avez évoqué des pistes d'investisseurs qui étaient disponibles. Trois ont été évoqués, trois fois il y a eu échec, parce qu'il n'y a pas eu d'accord suffisant pour garantir aux investisseurs qu'ils ne prenaient pas un risque trop grand en reprenant cet abattoir.

Trois pistes ont été évoquées, et nous les avons soutenues. Et je le dis ici à l'Assemblée nationale, les deux collectivités qui travaillent avec l'État, le conseil général et le conseil régional, sont à nos côtés, et ils sont de bords politiques différents. Donc, ne donnez pas à ce problème la connotation très politicienne que semblait comporter votre question. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

L'État est là pour l'intérêt général : 400 salariés, ça nous concerne ! La perspective de la reprise du travail est une bonne nouvelle, en particulier avec le projet de SCOP. Nous sommes en train de regarder la faisabilité de la mise en œuvre de ce projet, et l'État sera là pour sauver les abattoirs AIM.

M. Philippe Gosselin. Très bien, c'était ma question !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Je veux revenir sur la filière porcine. Savez-vous combien de porcs étaient produits en France en 2010 ?

M. Philippe Gosselin. 25 millions !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. 25 millions. En 2012, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, la production était de 21 millions. Donc, la baisse de la production porcine, sans polémique, ne date pas d'aujourd'hui. C'est un processus qui s'est engagé il y a longtemps. Le crédit d'impôt compétitivité associé au pacte de responsabilité représente 19,7 millions d'euros pour abaisser les charges qui pèsent sur les abattoirs.

M. Marc Le Fur. Le crédit d'impôt ne bénéficie pas aux coopératives !

M. le président. Monsieur Le Fur, un peu de calme.

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Ce que vous n'avez pas fait, nous l'avons mis en œuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2677

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 mars 2015](#)